



Photo: Ian Schofield

MINERAI DE FER ET TERRES RARES:

Conférence sur la santé humaine et l'acceptabilité sociale à l'attention des gens de Sept-Îles et des Innus

Publié Décembre 2025
Rapport de conférence, Uashat
23 Octobre 2025
miningwatch.ca





Photo: Jacques Gélineau

COMPTE RENDU SOMMAIRE

Répondant à l'initiative du Groupe Citoyens de Sept-Îles, MiningWatch Canada et la Coalition Québec meilleure mine ont tenu le mardi 23 octobre 2025 au Musée Shaputuan de la communauté innue de Uashat mak Mani-utenam une soirée d'information sur la santé humaine et l'acceptabilité sociale concernant les minéraux dits critiques, notamment le minerai de fer et les terres rares.

Cette soirée visait à transmettre à la population un portrait indépendant concernant le développement minier en cours et à venir dans la région de Sept-Îles. Une période d'échanges et de discussions a permis au public de participer en adressant des questions aux panélistes.

Les journalistes sur place ont fait état d'une centaine de personnes participantes, dont plus du quart étaient issues de la Nation Innu.

Les deux conférences, d'une durée d'une heure chacune, ont précédé une période d'échanges avec le public d'une heure additionnelle.

Cet événement a été rendu possible grâce au soutien financier de la Fondation Familiale Trottier. Les coûts afférents au transport et à l'hébergement des panélistes, à la réservation de la salle et autres contrats pour assurer la coordination et logistique de l'événement ont ainsi été couverts.



La participation

Une centaine de personnes participantes, dont plus du quart étaient issues de la Nation Innu. Des gens venant d'aussi loin que Baie-Comeau ont fait le chemin pour assister à l'événement.



Comité organisateur

Le Comité organisateur, piloté par MiningWatch Canada, était formé de Yasmine Fontaine, étudiante à la maîtrise membre de la communauté innue de Mani-utenam, de Louise Gagnon et de Denis Bouchard du Groupe Citoyens de Sept-Îles, de Marc Fafard de Sept-Îles sans uranium et de Miriam Shaftoe et de Rodrigue Turgeon, de MiningWatch Canada. La Coalition Québec meilleure mine était représentée par Marc Fafard et Rodrigue Turgeon, tous deux membres de son Comité de coordination.



Lieu de la rencontre

La rencontre s'est tenue au musée Shaputuan dans la communauté innue de Uashat. Le choix de ce lieu s'imposait aux yeux du Comité organisateur pour l'importance de rendre l'événement accessible aux membres de la Nation Innu, tout en restant ouvert à l'ensemble de la population de Sept-Îles. Avec une capacité d'un peu plus de 100 personnes, l'endroit a aussi été sélectionné pour la possibilité de rassembler en un même lieu une grande quantité de gens et pour la grande qualité de services techniques offerts.



Partenaires

Nous remercions nos partenaires qui nous ont aidé avec la prise en charge des éléments techniques et logistiques entourant notre événement. Le musée Shaputuan pour la location de la salle et les micros ; Steve Vollant à la technique sonore ; Moïse Jourdain d'InnuWeb pour l'enregistrement vidéo ; Jacques Gélineau pour les photos; Alfred McKenzie pour les gâteaux au graines rouges.

Les organismes

La Coalition Québec meilleure mine (QMM) et MiningWatch Canada (MWC) visent tous deux à promouvoir des meilleures pratiques et politiques publiques dans le secteur minier sur les plans social, environnemental et économique.

Fondée en 2008, **la Coalition Québec meilleure mine** regroupe aujourd’hui une quarantaine d’organismes qui représentent collectivement plus de 250 000 individus de toutes les régions du Québec. La coalition regroupe des organismes citoyens, des organismes environnementaux, des syndicats, des universitaires et des associations de médecins. Depuis 17 ans, la Coalition QMM a été au cœur des débats touchant le secteur minier et a contribué à sensibiliser les décideurs publics et un large pan de la société québécoise sur plusieurs enjeux qui touchent ce secteur. La Coalition QMM a contribué positivement à redéfinir les politiques publiques dans le secteur minier, notamment la Loi sur les mines, les redevances minières, les garanties financières à la restauration, l’encadrement environnemental, l’acceptabilité sociale, les territoires incompatibles à l’activité minière, de même que sur les positions du Québec concernant les filières minérales de l’uranium et de l’amiante, et plus récemment sur les minéraux dits critiques et stratégiques. Depuis 2008, les membres de la coalition ont participé à une vingtaine d’évaluations environnementales de projets miniers au Québec, dont une dizaine du Bureau d’audiences publiques sur l’environnement (BAPE) et une dizaine devant l’Agence d’évaluation d’impact du Canada (AEIC). Depuis 2014, QMM est un membre actif du Comité consultatif de la ministre des mines du Québec.

Fondé en 1999, **MiningWatch Canada** regroupe aujourd’hui une quarantaine d’organismes membres qui représentent, collectivement, plusieurs centaines de milliers d’individus de partout au Canada. Depuis 20 ans, MWC est devenu un acteur incontournable avec plus de 200 enquêtes, interventions, rapports et actions juridiques sur autant de projets miniers à l’échelle nationale et internationale. Environnement, droits humains, droits autochtones, transparence et imputabilité des entreprises—voilà autant d’enjeux qui justifient les interventions de MWC à l’échelle des communautés comme à celle des politiques publiques. MWC est un membre fondateur du comité aviseur de l’Initiative nationale pour les sites miniers orphelins et abandonnés (INMOA-NOAMI, fédéral/provincial), de même que pour le programme national de Neutralisation des eaux de drainage dans l’environnement minier (NEDEM-MEND). MWC a également été membre du comité aviseur du ministre des mines de l’Ontario, de la réforme fédérale sur les évaluations environnementales et de l’enquête nationale de la Commissaire à l’environnement et au développement durable sur l’application du Règlement fédéral sur les effluents des mines de métaux et de diamants au Canada. MWC a participé à une vingtaine d’actions juridiques, dont quatre à la Cour fédérale et à la Cour suprême du Canada en lien avec des enjeux miniers au pays.

Les Panélistes



Rodrigue Turgeon est co-porte-parole de la Coalition Québec meilleure mine et coresponsable du programme national de MiningWatch Canada. Il est avocat, titulaire d'une maîtrise en droit et sciences de la vie et d'un diplôme en common law et droit transnational. Auparavant, il a travaillé pour la Commission d'enquête sur les relations entre les Autochtones et certains services publics et le Centre québécois du droit de l'environnement. Auteur, il a publié Nanikana aux Éditions de l'Esprit libre en plus d'avoir participé à quelques ouvrages collectifs.

Marie-Ève Maillé, Ph. D., est avocate et médiatrice. En 20 ans, elle a développé une expertise en évaluation des impacts sociaux et en évaluation de l'acceptabilité sociale des grands projets de développement. Elle est l'auteure des livres Acceptabilité sociale : sans oui, c'est non et *L'affaire Maillé*, publiés chez Écosociété. Elle enseigne l'analyse des conflits environnementaux à l'Université de Sherbrooke. Comme avocate, elle fait partie de l'équipe responsable de l'action collective contre la Fonderie Horne et le gouvernement du Québec pour leur incapacité à protéger la population de Rouyn-Noranda contre de dangereux contaminants atmosphériques, et ce, depuis des décennies. Dans sa pratique solo, elle accompagne les groupes citoyens dans leur lutte contre l'industrie minière ou forestière, notamment.



La Direction de la santé publique de la Côte-Nord, à l'invitation du Groupe Citoyens de Sept-Îles, avait confirmé sa participation à l'événement. Puis, le 16 octobre 2025, à moins d'une semaine de l'événement, un conseiller en communication du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Côte-Nord (CISSCN), a indiqué par courriel aux membres de ce comité citoyen que « considérant les contraintes de temps reliées aux dossiers en cours et aux capacités limitées de ses équipes, la Direction de santé publique ne pourra pas participer à la rencontre ». Dans son courriel, le CISSCN affirmait que « le portrait de santé détaillé pour Sept-Îles [...] sera[it] finalisé dans les prochaines semaines » pour ensuite être « diffusé à la population ».

Au moment de rédiger ces lignes, six semaines après l'envoi de ce courriel, cet engagement ne semblait toujours pas tenu. Les explications de ce revirement de dernière minute ont été partagées au début de la conférence, et plusieurs personnes dans la salle ont exprimé leur mécontentement envers cette démission subite de la Santé publique régionale.

Le Déroulement

Dès 18h30, les quelque cent personnes de l'assistance ont été priées de prendre place par Terry Kennedy, un citoyen et membre du Groupe Citoyens de Sept-Îles. Sans plus tarder, celui-ci a prononcé un mot d'introduction en remerciant les gens de s'être déplacés, et le musée Shaputuan de nous recevoir. Son mot d'introduction a rappelé l'objet de la rencontre et décliné les présentations du conférencier et de la conférencière présent·e·s, avant de fournir les raisons données par la Santé publique de la Côte-Nord – non sans critiquer celles-ci avec une pointe d'humour – pour justifier leur retrait du panel à quelques jours de l'événement.

La première présentation donnée par Rodrigue Turgeon, avocat, coresponsable du programme national de MiningWatch Canada et co-porte-parole de la Coalition Québec meilleure mine, visait à faire le portrait des mines et projets de minéraux dits « critiques et stratégiques » sur la Côte-Nord. Cette présentation, mise en ligne immédiatement après l'événement, débute par la présentation de nos organismes puis est suivie par une reconnaissance que le régime minier québécois est fondé sur la dépossession des territoires et la négation des droits des peuples autochtones.



Données et sources à l'appui, il est fait mention que la forte augmentation de la demande en minéraux des prochaines années conjuguée à la diminution des réserves minérales conduit à une explosion des volumes de déchets miniers générés. Ces éléments participent à la surexploitation des ressources naturelles, le Québec figurant parmi les sociétés où l'empreinte matérielle est la plus élevée au monde, contribuant directement à la transgression de plusieurs « limites planétaires ».

Suivant ces considérations, un portrait sommaire du Québec minier a été offert, avec un accent particulier sur les minéraux dits « critiques et stratégiques ». De leur définition purement économique et ouvrant la porte à l'écoblanchiment, leur liste actuelle a été donnée en soulignant les six principaux exploités et convoités sur la Côte-Nord et le Nitassinan. Les retombées économiques du secteur minier pour l'ensemble du Québec et plus particulièrement pour la Côte-Nord ont été soulignées. Minéraux par minéraux, la convoitise et l'utilisation de ceux-ci à des fins militaires a été constamment mise de l'avant étant donné que ce fait demeure largement occulté par l'industrie et le gouvernement.

Comme le voulait le titre de la conférence, une attention particulière a été accordée aux éléments des terres rares et au minerai de fer. Concernant les terres rares, notre analyse de la compagnie au cœur des débats locaux actuels, Métaux Torngat, avec son méga-projet de mine et d'usine de séparation, a particulièrement retenu l'attention du public, dont une grande partie était venue pour se renseigner de manière indépendante sur ses impacts et risques extrêmement préoccupants. L'idée d'implanter une telle usine dans la baie de Sept-Îles provoque un important vent d'opposition, à juste titre selon nous, pour plusieurs raisons, dont l'importation, le transport, le traitement et l'entreposage à perpétuité de radionucléides présents dans le gisement. Une importante question se pose quant à la capacité de la Ville de Sept-Îles d'accueillir de manière concomitante des travailleur·euse·s additionnel·le·s pour un tel projet d'usine ainsi que d'autres pour un autre projet de même ampleur, voire davantage.

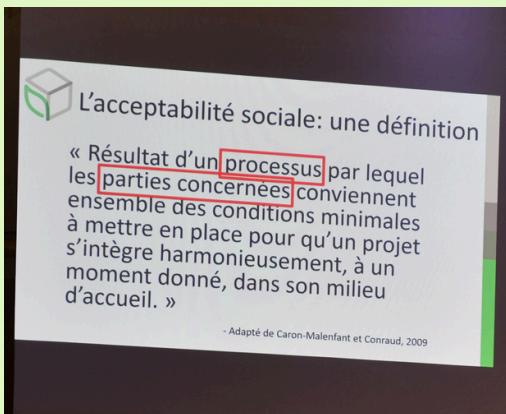
Après avoir discuté des enjeux liés au graphite, au titane et à l'apatite, il a été largement question du minerai de fer, le principal moteur économique de la région et l'un des deux plus importants joueurs dans le secteur minier de la province avec l'or. Au Québec, en 2022, 48% des prélèvements totaux en eau dans le secteur minier ont été puisés par les seules trois compagnies qui exploitent le minerai de fer. Il a été rappelé que globalement, 98% du minerai de fer est destiné à produire de l'acier et que le Canada arrive au huitième rang de la production mondiale. La grande contribution du secteur sidérurgique et du minerai de fer aux émissions de gaz à effet de serre a été soulignée, en insistant sur l'urgence d'agir pour décarboner ce secteur.



Or, la fosse du Labrador se présente comme l'un des gisements de fer les plus abondants et concentrés au monde, d'où sa désignation de minerai « critique » au Québec. Cette considération, couplée avec le fort potentiel en énergies renouvelables, ouvre la porte selon certains au potentiel de transformer localement le minerai de fer en fer briqueté à chaud (en anglais « HBI » pour hot briqueted iron). Nous avons présenté les conclusions d'un rapport publié cette année par les chercheurs Jonas Algers & Chris Bataille intitulé « Décarbonation stratégique de l'industrie sidérurgique canadienne: Une démarche axée sur les travailleurs pour réduire les émissions, augmenter la valeur ajoutée et renforcer les chaînes d'approvisionnement mondiales ». Selon les chercheurs, la technologie nécessaire pour cette conversion, déjà existante et appliquée, notamment en Suède, aurait d'ailleurs le potentiel de créer 14 000 emplois et d'augmenter la valeur annuelle du secteur de 25 G\$. Conscients que cette idée n'est pas nouvelle pour les Innus et les gens de la Côte-Nord, nous avons ouvert la discussion à ce point pour entendre leurs commentaires ou préoccupations à ce sujet, et n'avons recueilli aucun drapeau rouge.



Puis vient le tour de la conférencière Marie-Ève Maillé, avocate, professeure et médiatrice, experte en matière d'acceptabilité sociale. Suivant sa présentation et le rappel de son passage dans la région une décennie plus tôt à l'époque où les divisions sociales apparaissaient vivement à l'évocation du projet de mine Arnaud d'apatite, elle s'est consacrée à détailler les implications de la définition de la notion d'acceptabilité sociale telle que retenue au Québec.



En insistant sur le fait que les projets qui soulèvent une forme d'opposition sociale démontrent bien souvent l'absence d'acceptabilité sociale sans nécessité de le démontrer de manière majoritaire en tout moment, son intervention a permis de valoriser l'implication citoyenne des gens dans la salle, de mettre des mots sur des réalités durement vécues sur place depuis des années, et de légitimer une grande part des inquiétudes véhiculées par l'assistance envers divers enjeux et projets miniers dans la région et sur le territoire ancestral des Innus.

Le fardeau revient aux promoteurs de démontrer que leurs projets reçoivent l'acceptabilité sociale, et non à la population d'en faire la preuve du contraire.

Après la présentation de Me Maillé, le public a été invité à prendre une courte pause pour se dégourdir les jambes et profiter du gâteau aux graines rouges cuisiné par Alfred McKenzie, un Innu de la communauté de Uashat mak Mani-utenam.

La dernière heure a été l'affaire du public à l'occasion d'une période d'échanges et de questions où une douzaine de personnes, Innu·e·s comme citoyen·ne·s de Sept-Îles et des environs, se sont relayé·e·s au micro pour faire part de leurs visions du secteur minier. Plusieurs voix se sont élevées contre la multiplication des projets miniers et des appels à l'action ont retenti à de nombreuses reprises. La première personne à prendre la parole, Denise Jourdain, Innue, a livré un vibrant plaidoyer pour que le régime minier respecte enfin les droits ancestraux des peuples autochtones dont les membres de ces nations, et non pas leurs conseils de bande, sont les véritables et ultimes titulaires. Des questions spécifiques sur l'application de certains règlements applicables au secteur minier ont été posées, mais dans l'ensemble, les commentaires visaient surtout à partager à la foule la position des participant·e·s pour une véritable justice et la réduction immédiate des atteintes à l'environnement.

La conférence a été levée un peu après 22h00, soit plus de trois heures et demie après son déclenchement. Le temps d'accorder des entrevues aux médias sur place, et de ramasser le matériel, nous avons quitté le musée Shaputuan aux alentours de 23h00, signe que la soirée a été une longue et riche expérience.



Photos: Jacques Gélineau

Communications

Réseaux Sociaux

- Événement publié sur [Facebook](#) (114 personnes ont indiqué participer ou être intéressées) et [Bluesky](#)
- [Avis aux médias](#) diffusé aux journalistes de la région et nationaux couvrant les enjeux miniers envoyé le 20 octobre 2025

Revue de presse

- 20 octobre 2025, [CKAU](#), entrevue à la radio de Uashat mak Mani-utenam. Minerais de fer et terres rares, conférence: Conférence sur la santé humaine et l'acceptabilité sociale avec Marie-Ève Maillé et Rodrigue Turgeon, avec Michel Vollant.
- 23 octobre 2025, [Radio-Canada Côte-Nord](#), entrevue à la radio. Une rencontre citoyenne sur l'avenir minier de Sept-Îles, avec Catherine Paquette.
- 24 octobre 2025, [Radio-Canada Côte-Nord](#), article web et reportage télé. Quelle voix pour les citoyens dans les projets miniers?, un article d'Alban Normandin.
- 2 décembre 2025, [Le Nord-Côtier](#), article web et papier. Métaux Torngat : tous les voyants rouges allumés, selon Québec Meilleure Mine, un article d'Émérie Bernier.



Publié Décembre 2025

Rapport de conférence, Uashat

23 Octobre 2025

miningwatch.ca

Tshinashkumitinau

Merci

